



DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT

Direction des politiques de développement

*Sous-direction des politiques sectorielles
et des objectifs du millénaire pour le développement*

Bureau des politiques éducatives et de l'insertion professionnelle



**LES ENJEUX DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE
DANS LE
SECTEUR AGRICOLE ET LE MILIEU RURAL
CAS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Alain MARAGNANI
Janvier 2008

Ce document est établi à la demande du ministère des Affaires étrangères et européennes.

*Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs
et ne constituent pas une position officielle.*

Alain Maragnani, ingénieur, actuellement Chargé de Mission du Secrétariat exécutif du Réseau « Formation Agricole et Rurale » (Réseau FAR), a occupé différents postes dans le domaine de la formation professionnelle agricole, au Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, au sein de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche. Inspecteur de l'enseignement agricole, chargé de la mission de coopération internationale, il a participé à de nombreux groupes de travail sur les stratégies de coopération dans le secteur de la formation professionnelle, notamment avec le Ministère français des Affaires étrangères et européennes. Il a longtemps animé les journées d'études « Ingénierie des dispositifs de formation à l'international » dont il a été l'un des créateurs.

Pierre Debouvry, Expert socio-économiste rural senior, a été consultant pour le Ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'AFD, la BAD, la Banque Mondiale, l'UE, le CCFD, la Coopération Suisse, la FAO, la GTZ et pour de nombreux ministères des pays d'Afrique francophone. Il a recouvert des champs aussi variés et complémentaires que le Développement communautaire et l'environnement, la vulgarisation et les organisations paysannes, les réfugiés et la réinstallation de populations.

Ces dernières années, avec la Banque Mondiale et le Ministère français des Affaires étrangères et européennes, il a concentré ses travaux sur les stratégies nationales de formation agricole et sur l'ingénierie des dispositifs de formation. Ses revues sectorielles, par leur approche démographique, ont retenu toute l'attention des autorités africaines et sont à l'origine de la création du Réseau Formation Agricole et Rurale par 11 pays de l'Afrique subsaharienne.

Résumé

L'Afrique sub-saharienne est la partie du monde appelée à connaître la plus forte progression de sa population entre 2000 et 2050 (+ 1.11 milliards d'habitants), et selon toute vraisemblance, la population de l'Afrique de l'Ouest doublera d'ici 2050. En dépit d'une accélération considérable des taux d'urbanisation (le seuil des 50% d'urbains devrait être franchi en 2015), l'Afrique sub-saharienne est la seule région au plan mondial dont la population rurale continuera à croître en valeur absolue.

Ces défis démographiques interrogent le devenir de l'ensemble des sociétés en Afrique. Le secteur agricole et rural, qui occupe une place très importante dans le PIB et représente encore la très grande majorité des emplois des pays de l'Afrique de l'Ouest, est au centre de ces défis. Or ce secteur connaît aujourd'hui une crise sans précédent, s'avérant de plus en plus impuissant à remplir ses cinq fonctions de base : nourrir les populations, accroître les ressources en devises des Etats par ses exportations, protéger les ressources naturelles, assurer aux producteurs un revenu décent et générer des emplois et auto-emplois viables.

La formation professionnelle et technique dans le secteur agricole et rural est un élément-clé des stratégies à impulser pour faire face à l'accumulation des enjeux à relever sur une période très courte : augmenter la productivité (des sols, du travail agricole, du capital en agriculture), maîtriser la gestion de l'espace rural, assurer la viabilité des structures d'exploitation.

A partir des analyses de Pierre Debouvry, la réflexion française sur les dispositifs de formation dans le secteur a procédé à l'élaboration de diagnostics sans concession sur les systèmes de formation mis en place au cours des 40 dernières années, aujourd'hui très dégradés : la forte priorité mise sur les formations longues et diplômantes (plus d'ingénieurs que de techniciens, quasi-négligence de la formation des producteurs) ne répondait pas aux exigences de changement en profondeur du secteur et a même contribué à sa dégradation. Certes des actions plus novatrices, associant une large diversité d'acteurs et mieux insérées dans le milieu rural, apparaissent depuis une dizaine d'années, mais elles se heurtent à plusieurs limites, dont l'insuffisance de l'éducation de base des publics et leur manque de coordination dans le cadre d'une politique agricole nationale.

Il s'agit donc de refonder entièrement les dispositifs de formation en les recentrant sur les producteurs et productrices, en les régionalisant pour faciliter leur intégration et en les articulant sur des politiques nationales de développement rural et agricole. L'un des enjeux majeurs de cette refondation sera de préparer les forces vives du secteur, particulièrement sa jeunesse, à la conduite du processus de transformation des structures d'exploitation. Cette « professionnalisation » des acteurs devra reposer, non seulement sur l'acquisition de compétences scientifiques et techniques afin de maîtriser les évolutions des techniques de production, de transformation et de commercialisation, mais aussi sur un accroissement des capacités d'analyse et de gestion ainsi que sur une formation citoyenne pour la construction d'une démocratie décentralisée et la gestion raisonnée des ressources naturelles.

A l'issue de cette analyse, l'éducation et la formation professionnelle et technique de la grande masse des jeunes ruraux apparaissent comme un des impératifs d'une politique de développement et de lutte contre la pauvreté, afin d'accompagner les changements par la promotion d'activités génératrices de revenus et de croissance en milieu rural, mais aussi d'accroître les chances de réussite pour ceux qui s'installeront dans les villes.

Summary

Sub-Saharan Africa is the region of the world that will witness the greatest population growth between 2000 and 2050 (+ 1.11 billion inhabitants), and it appears most likely that West Africa's population will double by the year 2050. Despite a considerable acceleration in urbanisation rates (by 2015 the 50% urban threshold will have been breached), Sub-Saharan Africa is the only region in the world whose rural population will continue to grow in absolute terms.

These demographic challenges affect the future of all African societies. The agricultural and rural sector, which contributes significantly to GDP and is still the largest employer in West African countries, lies at the very heart of these challenges. Indeed, the sector is currently experiencing an unprecedented crisis, appearing less and less capable of fulfilling its five basic functions: provide people with food, increase States' foreign currency reserves via exportation, preserve natural resources, offer producers a decent living and create viable employment and self-employment.

Vocational and technical training in the agricultural and rural sector is a key component of strategies that need to be promoted in order to overcome these mounting issues in a very short period of time: increase productivity (of the soil, of agricultural labour, of capital in agriculture), guarantee adequate management of rural areas and ensure the viability of farming structures.

Using Pierre Debouvry's analyses as a starting point, French thought on training facilities in the sector has led to ruthless critiques of the training systems that have been set up over the last forty years, now very run down: the strong emphasis placed on lengthy diploma courses (more engineers than technicians, with practically no attention given to farmer education) were maladapted to the need for profound change in the sector and even led to its deterioration. While it is true that there have been some more innovative initiatives undertaken in the last decade or so, better adapted to the rural context and involving a broader cross-section of stakeholders, they often come up against several obstacles, such as a shortfall in basic education in the rural communities and a lack of coordination within national agricultural policy.

What is required, therefore, is a complete overhaul of the training mechanisms. They need to be farmer-centred; they must be regionalised so that they are better integrated; and they need to be in line with national rural and agricultural development policies. One of the major focal points of this overhaul should be to prepare the people who work in the sector, especially the young, for handling this process of farming structure transformation. This "professionalisation" of the rural workforce should be based not only on the acquisition of scientific and technical skills so as to best exploit changing production, manufacturing and marketing techniques, but also on building analytical and managerial capacity and on raising political and social awareness in the name of constructing decentralised democracy and well thought-out management of natural resources.

Given these analyses and observations, en masse education and vocational training for young rural people would appear to be a critical element of any development and anti-poverty policy, so as to promote, in these times of change, income-generating activities and growth in the rural sector and to improve people's chances of success if they decide to move to the city.

Resumo

A África subsaariana é a região do mundo que terá a mais forte progressão da sua população entre 2000 e 2050 (+ 1.11 mil milhões de habitantes), e, muito provavelmente, a população da África Ocidental será multiplicada por dois até 2050. Apesar de uma aceleração considerável das taxas de urbanização (o patamar dos 50% de urbanos deveria ser ultrapassado em 2015), a África subsaariana é a única região no mundo cuja população rural continuará a crescer em valor absoluto.

Estes desafios demográficos constituem uma preocupação para o futuro de todas as sociedades em África. O sector agrícola e rural, que ocupa um lugar muito importante no PIB e ainda representa a imensa maioria dos empregos dos países da África Ocidental, está no cerne destes desafios. Ora, este sector atravessa hoje uma crise sem precedentes, cada vez menos capaz de cumprir as suas cinco funções básicas : alimentar as populações, aumentar os recursos em divisas dos Estados graças às suas exportações, proteger os recursos naturais, garantir aos produtores um rendimento digno e gerar empregos e ocupações independentes viáveis.

A formação profissional e técnica no sector agrícola e rural é um elemento-chave das estratégias a fomentar para enfrentar a acumulação de desafios num período muito curto : aumentar a produtividade (dos solos, do trabalho agrícola, do capital em agricultura), dominar a gestão do espaço rural, garantir a viabilidade das estruturas de exploração.

A partir das análises de Pierre Debouvry, a reflexão francesa sobre os dispositivos de formação no sector elaborou diagnósticos sem concessão sobre os sistemas de formação instaurados nos últimos 40 anos e hoje muito degradados : a forte prioridade dada às formações longas, diplomando mais engenheiros do que formando técnicos, e negligenciando a formação dos produtores, não correspondia às exigências de mudança em profundidade do sector e até contribuiu para a sua degradação. Está certo que acções mais inovadoras, associando actores muito diversos e melhor inseridos no meio rural têm surgido na última década, mas elas encontram vários limites, entre os quais uma educação básica carente e a falta de coordenação no âmbito de uma política agrícola nacional.

Há por conseguinte que visitar totalmente os dispositivos de formação concentrando-os sobre os produtores e produtoras, regionalizando-os para facilitar a sua integração e articulando-os com as políticas nacionais de desenvolvimento rural e agrícola. Um dos principais desafios desta reorganização será de preparar as forças vivas do sector, em particular a juventude, para a condução do processo de transformação das estruturas de exploração. Esta “profissionalização” dos actores deverá depender, não apenas da aquisição de competências científicas e técnicas para dominar as evoluções das técnicas de produção, de transformação e de comercialização, mas também para aumentar as capacidades de análise e de gestão bem como de uma formação cidadã para a construção de uma democracia descentralizada e a gestão criteriosa dos recursos naturais.

Ao cabo desta análise, a educação e a formação tanto profissional como técnica da grande maioria dos jovens rurais aparecem como sendo um dos imperativos de uma política de desenvolvimento e de luta contra a pobreza, a fim de acompanhar as mudanças promovendo actividades geradoras de rendimentos e de crescimento em meio rural, mas também aumentando as chances de sucesso para aqueles que irão instalar-se nas cidades.

LES ENJEUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET LE MILIEU RURAL CAS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Ce texte rend compte des différents travaux et études conduits par Pierre Debouvry depuis une dizaine d'années sur les enjeux de la formation professionnelle et technique, agricole et rurale, dans les pays en développement d'Afrique francophone. Ces différentes études ont pu être conduites, et selon les pays, grâce à des financements français (MAE), allemands (GTZ) et de la Banque mondiale sur des fonds fiduciaires français.

Une première étape, de 1991 à 1996, a essentiellement concerné les pays suivants : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo. Une seconde étape s'est ouverte au début des années 2000 avec de nouvelles études (2001-2005) pour l'élaboration de Stratégies Nationales de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal.

La démarche d'étude conduite depuis les années 90 dans les différents pays d'Afrique francophone se caractérise par la mise en relation de plusieurs paramètres : les projections démographiques et leurs conséquences économiques et sociales pour le secteur agricole et le milieu rural, les caractéristiques actuelles des appareils éducatifs agricole et rural, l'estimation des besoins de formation à court et moyen termes de l'ensemble des ressources humaines pour le secteur agricole et rural.

Dans sa première partie, ce texte analyse les évolutions démographiques des pays d'Afrique, plus particulièrement d'Afrique francophone et les évolutions du secteur agricole et du milieu rural.

Les travaux réalisés par Pierre Debouvry alimentent, depuis le début des années 2000, la réflexion française sur les enjeux des formations professionnelles et techniques dans le secteur agricole et le milieu rural des pays d'Afrique francophone. Sur cette base, une seconde partie, alimentée également par de nouveaux travaux réalisés avec l'appui du ministère français des Affaires étrangères ou dans le cadre d'autres organismes français et internationaux, étudie les dispositifs de formation professionnelle et technique, agricole et rural, et leurs perspectives de développement.

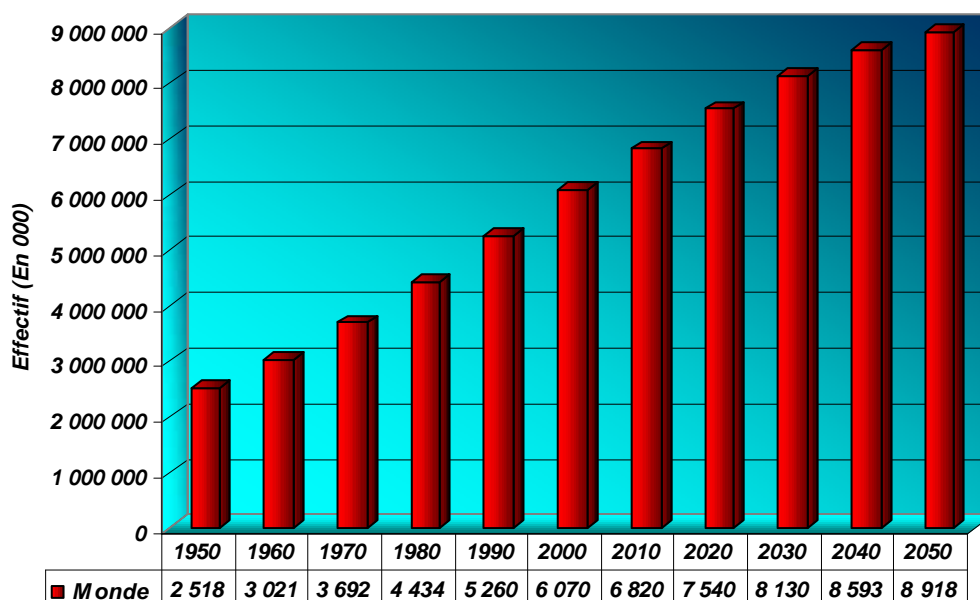
PREMIERE PARTIE

LES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR AGRICOLE ET DU MILIEU RURAL EN AFRIQUE FRANCOPHONE

1/ DES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES A PRENDRE EN COMPTE.

Les évolutions démographiques mondiales sont fortes et rapides générant des transformations profondes. La population mondiale, 1 milliard en 1830, est estimée aujourd'hui à 6,6 milliards et **pourrait atteindre les 9 milliards en 2050**¹.

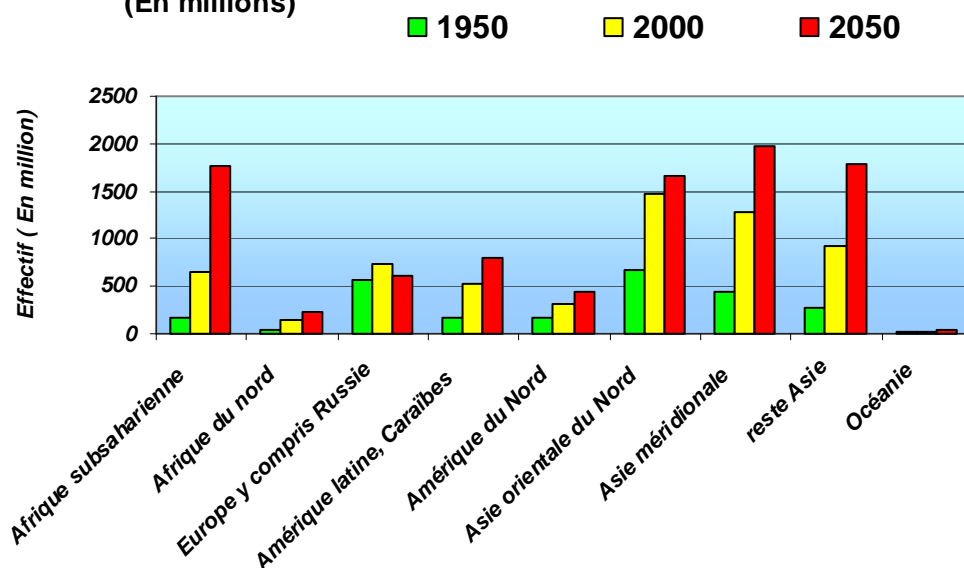
Évolution de la population mondiale(1950-2050)



Cette croissance, conséquence d'une baisse plus rapide de la mortalité que de la natalité, est très diversifiée selon les différentes sous-régions du monde.

¹ Toutes les données chiffrées de ce chapitre proviennent des banques de données FAO et PNUD.

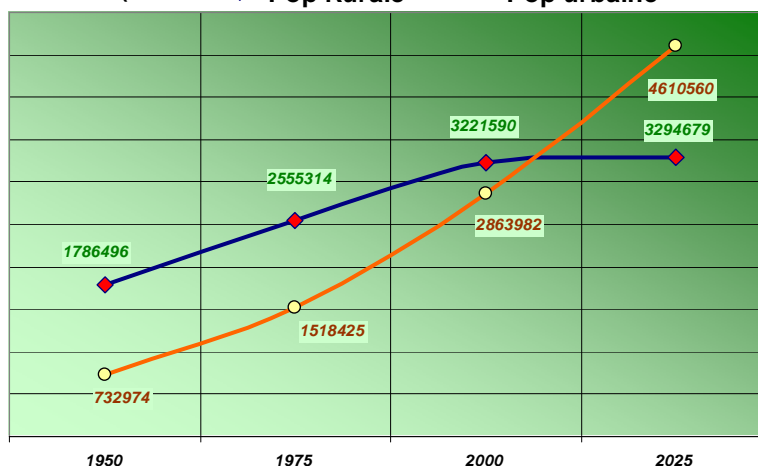
Evolution de la population mondiale par grande région (En millions)



L'Afrique subsaharienne est appelée à connaître la plus forte progression entre 2000 et 2050 (+ 1,11 milliard) avant l'Asie du Sud-est (+ 872 millions) et l'Asie méridionale (+ 696 millions). Selon toute vraisemblance, la population totale de l'Afrique de l'Ouest doublera d'ici 2050, soit un effet multiplicateur de 14,6 en 120 ans (entre 1930 et 2050).

L'urbanisation connaît une croissance sans précédent. Désormais la majorité de la population mondiale vit en ville (29% en 1950). Toutefois, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'urbanisation s'est découplée de l'industrialisation et de la croissance économique, la ville n'est plus aujourd'hui synonyme d'emplois pour une main-d'œuvre rurale qui fuit la misère des campagnes.

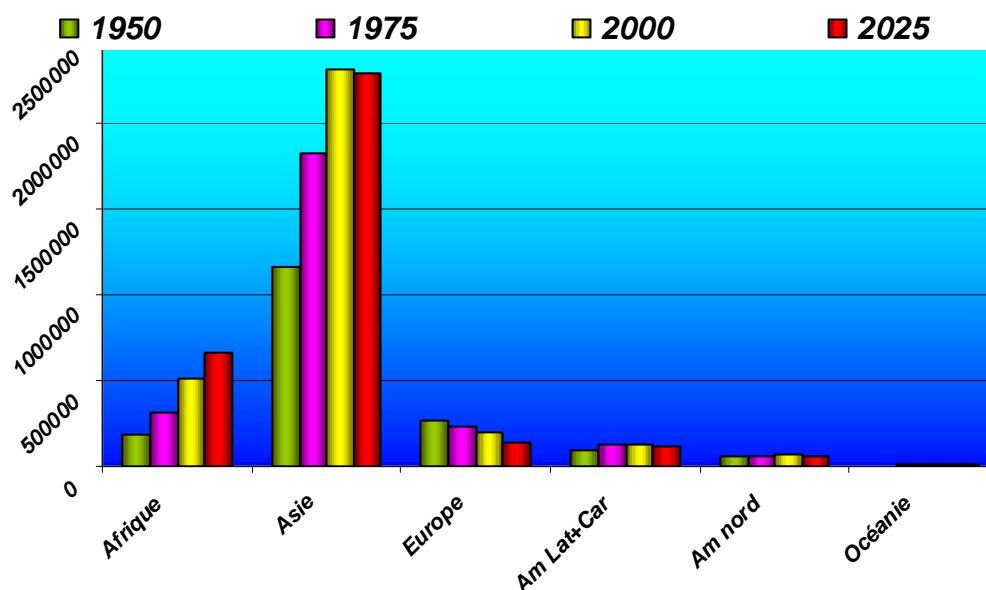
Monde : Evolution des populations rurale et urbaine (En 000)



En Afrique, seulement 5 % de la population vivait dans les zones urbaines en 1900, 20 % environ en 1960 alors que 42% y vivent aujourd'hui. Dépassant 4 % par an, **le taux actuel de la croissance urbaine africaine est le plus élevé du monde** (doublement tous les 17 ans ou moins). Avec un effectif qui passera de 138 millions en 2010 à 258 millions en 2030, la population urbaine de l'Afrique de l'Ouest va quasiment doubler au cours des 20 prochaines années

Si la population rurale stagne au niveau mondial, deux continents néanmoins conservent une forte population rurale, l'Afrique et l'Asie.

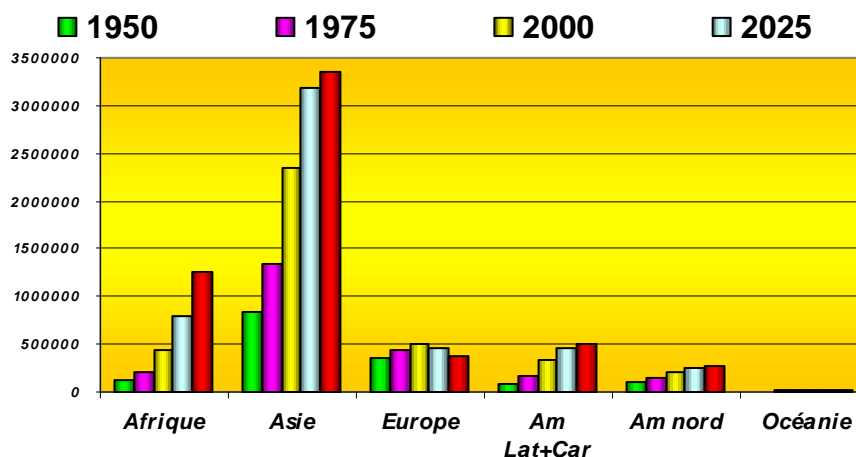
Monde:Évolution du nombre de ruraux /continent
(En 000)



L'Afrique subsaharienne passera le seuil des 50% d'urbains aux environs de 2015. Elle est la seule région du monde voyant sa population rurale continuer à croître en valeur absolue tout en décroissant en valeur relative. Partout ailleurs dans le monde, elle stagne ou régresse.

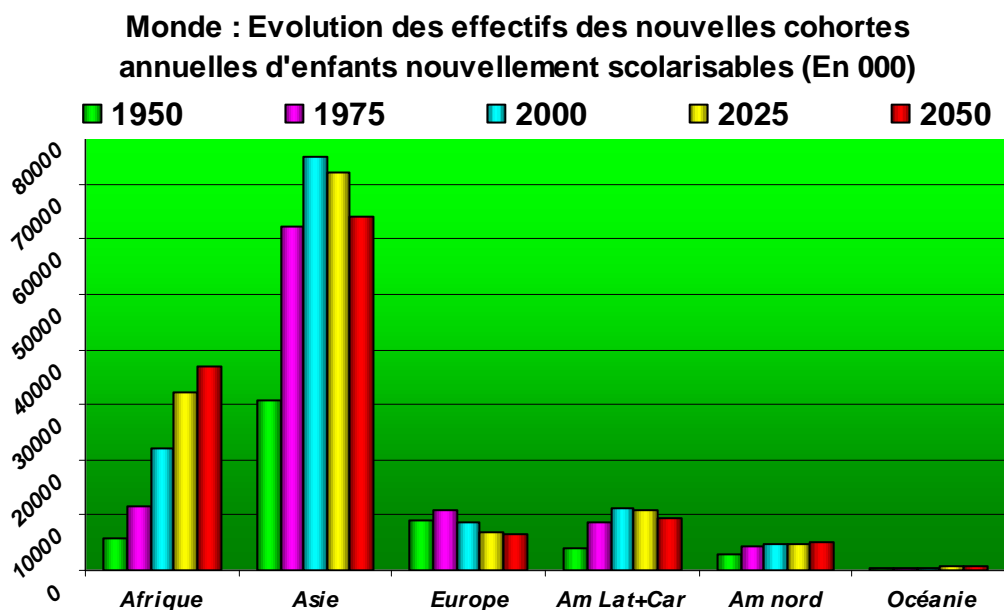
Deux continents connaissent une forte augmentation de leur population active : l'Asie, qui connaît une progression exceptionnelle (+ 833 millions entre 2000 et 2025) suivie vraisemblablement d'un fort ralentissement (+ 172 millions entre 2025 et 2050) et l'Afrique (respectivement + 352 millions et + 460 millions).

Evolution de la population active /continent (En 000)



Entre 2000 et 2050, la population active de l'Afrique devrait plus que tripler (2000 : 121 242 000 ; 2050 : 385 407 000 soit une multiplication par 3,2 dans la première partie du XXIème siècle) par suite de l'importance des nouvelles cohortes de jeunes et des départs par vieillissement très réduits. La question de l'emploi et de l'auto-emploi devient et deviendra de plus en plus cruciale.

L'expansion démographique induit un fort accroissement des besoins quantitatifs en éducation primaire, plus particulièrement sur l'Afrique et l'Asie.



En Afrique de l'Ouest, l'effectif de la nouvelle cohorte annuelle d'enfants devant intégrer la première année du primaire va continuer à croître jusqu'en 2040 (6 625 000 en 2000 ; 13 124 000 en 2040), avant de connaître un déclin au-delà de cette date. Ces réalités nous rappellent que nous sommes face à un phénomène de masse.

2/ UN SECTEUR AGRICOLE QUI ASSURE DE PLUS EN PLUS DIFFICILEMENT SES DIFFÉRENTES FONCTIONS.

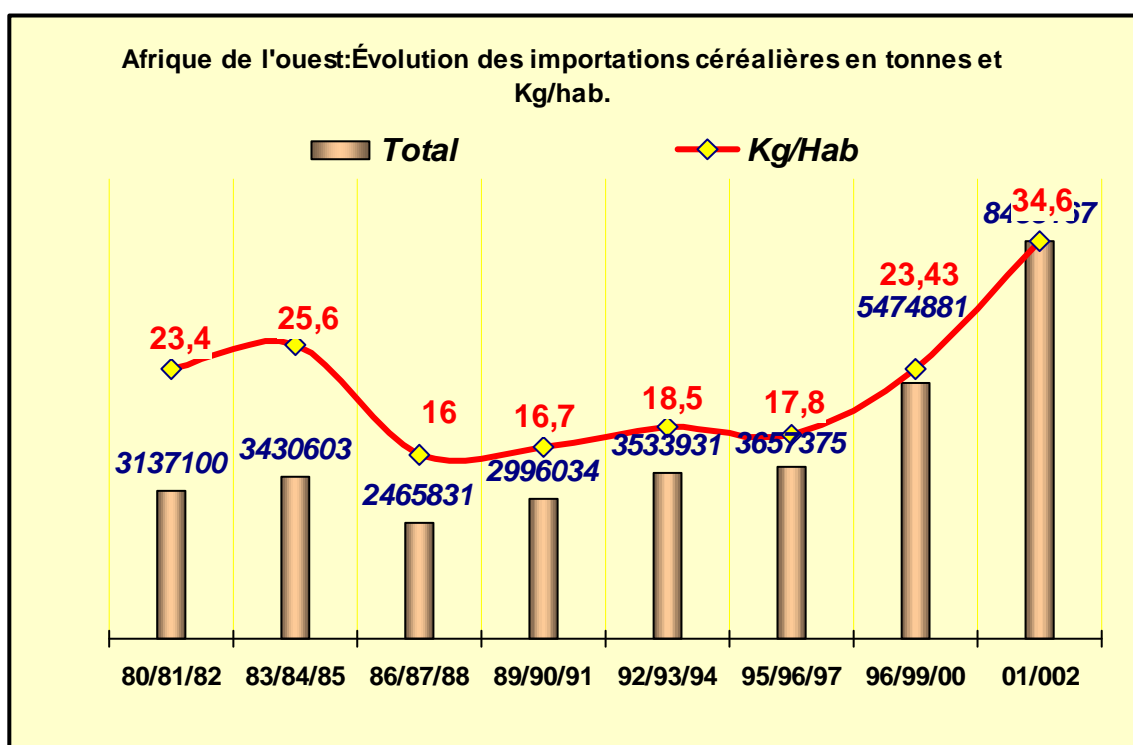
Sur la base des cinq fonctions que doit remplir le secteur agricole dans le développement économique et social mises en évidence dans les études réalisées par Pierre Debouvry en collaboration avec Christian Fauliau, de fait, aujourd'hui, en Afrique de l'Ouest, le secteur agricole les assume de plus en plus difficilement.

2.1/ Nourrir les populations.

Si tous les secteurs d'activités économiques jouent un rôle dans le développement de la société, le secteur agricole et le milieu rural n'en jouent pas moins un rôle très particulier qui en fait un élément extrêmement sensible : celui de nourrir la population !

La production agricole est d'une importance cruciale pour la sécurité alimentaire d'une douzaine de pays d'Afrique subsaharienne qui comptent environ 200 millions d'habitants, qui sont exposés à des urgences alimentaires répétées et qui ne peuvent importer que dans une mesure limitée pour satisfaire à leurs besoins alimentaires par suite de l'insuffisance de leurs ressources en devises.

Pour nourrir ses populations l'Afrique de l'Ouest connaît une augmentation constante de ses importations céréalières depuis 1985 (2 465 millions de tonnes de moyenne annuelle pour la période 1986/87/88, 8 488 millions de tonnes pour 2001/02/03). Ces augmentations ne sont pas proportionnelles à la croissance de la population totale car les importations « per capita » augmentent (16 kilos / habitant / an. pour la période 1986 / 87 / 88 et de 34,6 kilos / habitant / an pour 2001 / 02 / 03) soulignant une dépendance de plus en plus grande des pays de la sous-région en produits agricoles et alimentaires.



2.2 Accroître les ressources en devises de l'État.

D'une manière générale, les grands produits d'exportation connaissent une stagnation, voire une récession. Les produits maraîchers et horticoles progressent de manière limitée. Seuls le cacao (1961- 1963: 737.000 T ; 2003 2005 : 2.382.000 T) et le coton (1961- 1963: 62.000 t ; 2003 2005 : 872.000 T) connaissent des progressions remarquables.

Selon les différents documents consultés, ces progressions sont beaucoup plus liées à une extension des surfaces cultivées qu'à une amélioration des rendements. Le coton, culture vitale pour une bonne partie des populations rurales, est soumis à une forte concurrence sur le marché mondial (notamment en provenance des pays subventionnant leur agriculture) de la part de pays pratiquant une agriculture intensive.

2.3/ Protéger les ressources naturelles.

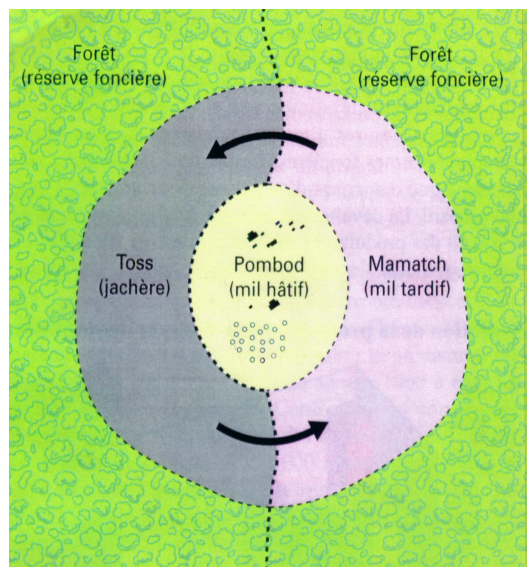
La croissance démographique entraîne une montée des densités rurales qui ont connu des progressions impressionnantes en Afrique de l'Ouest et centrale depuis 1930 (quadruplement) et devraient se poursuivre au cours des 20 prochaines années (sextuplement de 1930 à 2020). À cette montée des densités rurales correspond une accentuation des prélèvements des ressources naturelles sans véritable changement des systèmes d'exploitation et des modes de gestion. Ceci a entraîné un déboisement intensif, une surexploitation des sols et des parcours pastoraux générant une **perte de la fertilité des sols, un appauvrissement de la biodiversité, des risques érosifs graves et une dégradation générale de l'environnement.**

Entre 2000 et 2005, l'Afrique a enregistré une perte nette annuelle de 4 millions d'hectares de forêts essentiellement due à la conversion de superficies boisées en terres agricoles¹. Par exemple, en Côte d'Ivoire, la culture du cacao s'est développée au détriment de la forêt qui est passée en trente ans de 12 à 2 millions d'hectares.

La surexploitation des sols et des parcours accentue les risques de désertification tandis que la surexploitation des ressources halieutiques porte de graves atteintes à l'état de la ressource et met en péril le devenir du sous-secteur de la pêche artisanale.

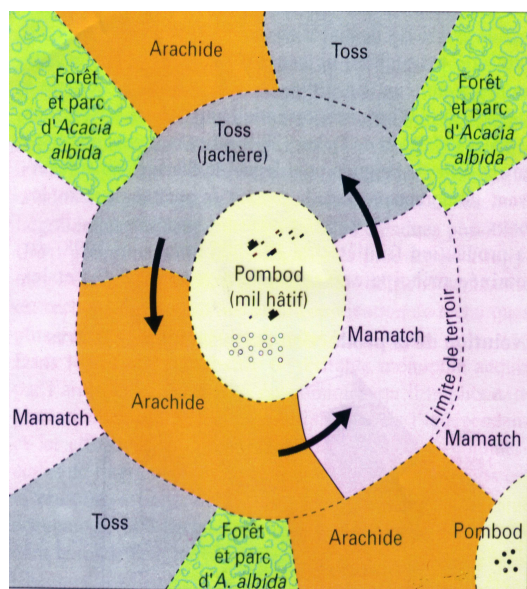
¹ FAO. 15e session de la commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique ; Maputo, 01 avril 2006.

Evolution du territoire sereer en fonction de la pression démographique...



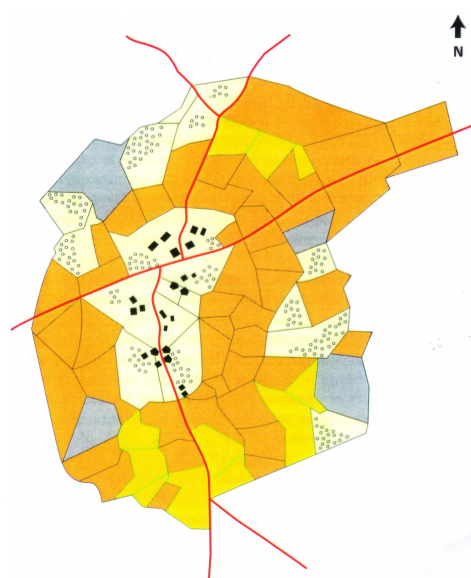
Terroir sereer en 1900

- Culture permanente de petit mil hâtif à la périphérie du village. (pombod).
- Assolement biennal sur les grands champs de brousse: alternance de culture de mil tardif (mamatch) et de jachère pâturée
- Forêt périphérique servant de réserve foncière



Le même terroir en 1950

- Maintien du pombod
- Maintien du mamatch, introduction de l'arachide et passage à un assolement triennal
- Disparition de la forêt dont quelques lambeaux subsistent avec extension du parc d'*acacia albida*
- Terroirs villageois devenus jointifs

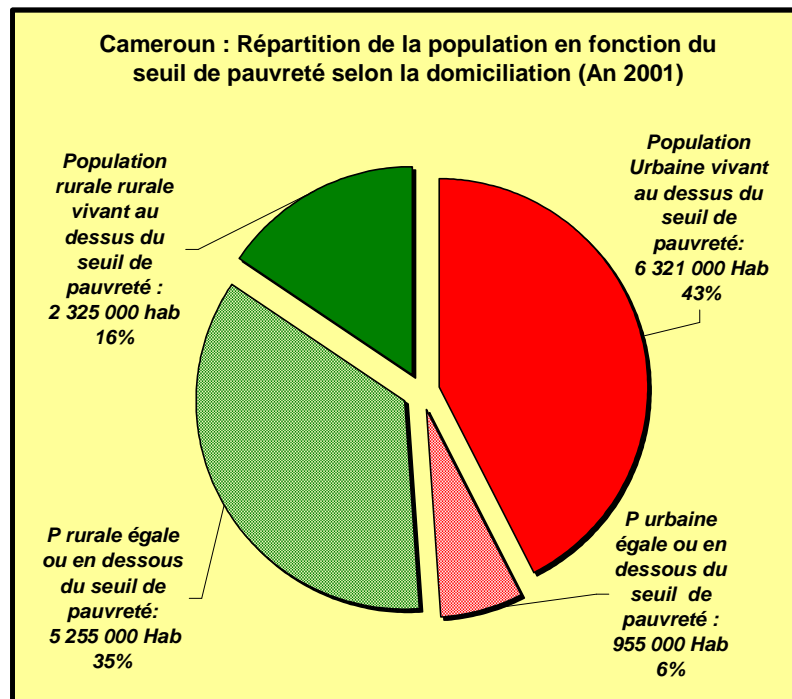


Le même terroir aujourd'hui



2.4/ Assurer aux producteurs un niveau de revenu décent.

Le secteur rural concentre généralement la pauvreté, voire l'extrême pauvreté. Plus de 1,3 milliards de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et les ¾ d'entre elles vivent dans le milieu rural. Dans toutes les régions du monde, le nombre de travailleurs pauvres a décliné en 2005 sauf en Afrique subsaharienne où il a augmenté de 2 500 000¹.



Répartition de la population selon le seuil de pauvreté au Cameroun

En Afrique subsaharienne, 44 % des populations vivent toujours dans l'extrême pauvreté, soit un niveau voisin de celui de 1990.

Eradiquer la pauvreté, c'est d'abord et avant tout l'éradiquer en milieu rural ! ²

La montée des densités de population en milieu rural entraîne, par le jeu des héritages, la fragmentation des exploitations agricoles, qui de ce fait sont de moins en moins viables entraînant une augmentation de la pauvreté.

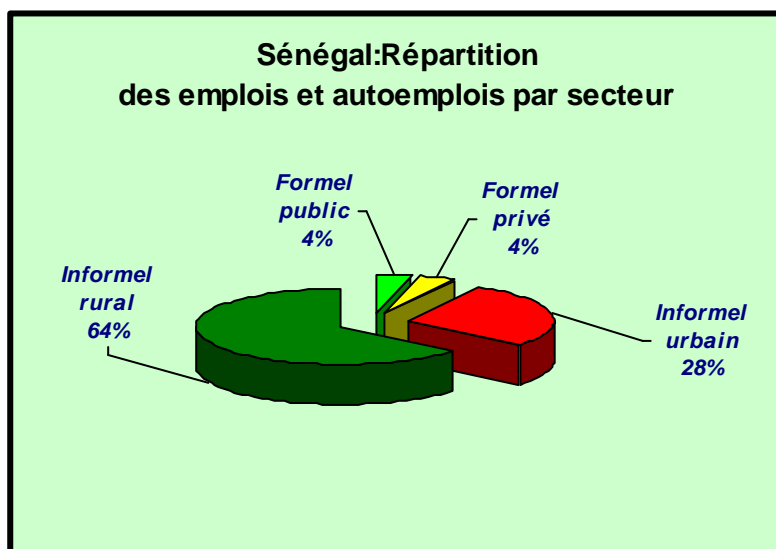
2.5/ Permettre l'emploi et l'auto emploi.

Actuellement, malgré la forte poussée de l'urbanisation, le secteur rural représente encore la très grande majorité des emplois et auto emplois dans chacun des pays d'Afrique de l'Ouest (de 64 % au Sénégal à 87 % au Burkina Faso).

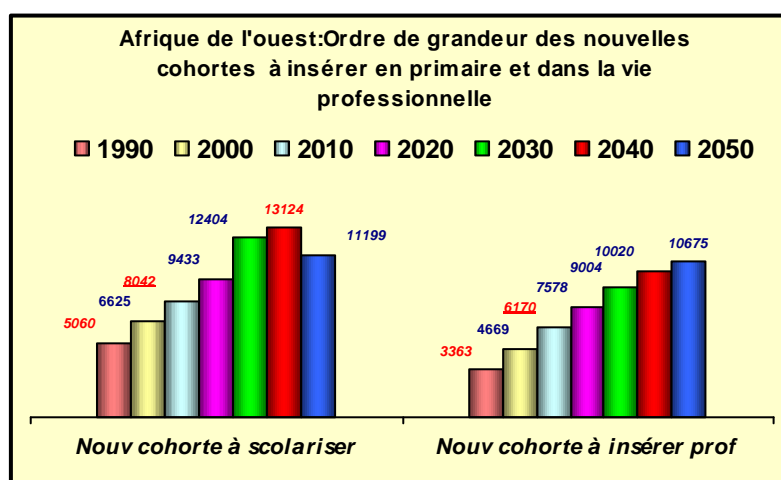
L'évolution des économies des pays en développement ne se fait pas aujourd'hui selon le schéma des pays développés : l'industrialisation y reste faible, le développement des emplois salariés qualifiés est marginal. L'essentiel des activités économiques repose sur l'auto-emploi dans le secteur informel, notamment le secteur agricole.

¹ Rapport 2005 du BIT.

² « Les estimations faites à partir d'un échantillon de pays montrent que la croissance du PIB due à l'agriculture contribue au moins deux fois plus à réduire la pauvreté que la croissance du PIB due au secteur non agricole ». Banque mondiale. « Rapport sur le développement dans le monde – L'agriculture au service du développement ». 2008.



C'est donc largement le secteur agricole, et plus largement le milieu rural, qui accueillent les nouvelles cohortes de jeunes à insérer économiquement et socialement. Dans le contexte actuel de dévolution traditionnelle rendant l'accès au foncier difficile pour les jeunes, de dégradation des structures d'exploitation, d'absence de politique incitative d'installation de jeunes agriculteurs et d'urbanisation rapide, **cette fonction de création d'emplois et d'auto emplois connaît de grandes difficultés entraînant une accélération de l'exode rural.**



3/ DES QUESTIONS CLEFS A RESOUDRE.

Le secteur agricole est un moteur essentiel de la croissance économique des pays en développement. En Afrique subsaharienne l'agriculture est le premier moteur de la croissance économique¹. Malgré les graves évolutions évoquées dans le paragraphe précédent, l'agriculture produit encore l'essentiel des denrées alimentaires consommées, elle représente 34 % du PIB et 40 % de la totalité des exportations de marchandises, elle reste le principal employeur de main d'œuvre (70 %) et donc de revenus². Elle est enfin la principale source de matières premières pour l'industrie et le principal acheteur d'outils simples et de services (transports).

¹ FAO. 21ème Conférence régionale pour l'Afrique - Aide publique et développement agricole en Afrique. Yaoundé. 21-25 février 2000.

² « Dans les pays à vocation agricole, l'agriculture contribue pour 29 %, en moyenne, au produit intérieur brut (PIB) et emploie 65 % de la population active. Les industries et les services associés à l'agriculture dans les chaînes de valeur contribuent souvent pour plus de 30 % au PIB dans les pays en mutation et les pays urbanisés ». Banque mondiale. « 2008. Rapport sur le développement dans le monde – L'agriculture au service du développement ».

Demeurés longtemps adaptés à leur contexte, les systèmes traditionnels de production agricole en Afrique de l'Ouest francophone manifestent aujourd'hui des **signes d'obsolescence de plus en plus marqués** qui expliquent que l'agriculture remplit de plus en plus difficilement ses fonctions dans le développement économique et social. Pour renverser la tendance à la dégradation, le développement agricole de l'Afrique de l'Ouest doit résoudre des questions majeures.

1. Première question : la productivité des sols.

La croissance démographique entraîne une forte montée des densités de population (totale et rurale) remettant en cause les modes traditionnels de gestion des ressources naturelles (jachères de longue durée, parcours pastoraux...) fondés sur des prélèvements limités et une reconstitution naturelle de la faune, de la flore et de la fertilité des sols. Avec l'intensification des prélèvements (raccourcissement des temps de jachère), les modes de gestion traditionnels deviennent incompatibles avec les rythmes des cycles naturels et ces ressources se reconstituent de plus en plus mal (appauvrissement des sols, infestation par les parasites, érosion des sols...). Le premier enjeu des prochaines décennies est celui de l'augmentation durable de la productivité des sols et des parcours pastoraux par l'introduction de nouvelles pratiques agricoles et d'élevage compatibles avec les densités de population actuelles et à venir.

2. Seconde question : la productivité du travail agricole.

La croissance plus rapide des populations urbaines par rapport à celle des populations rurales entraîne une évolution rapide du ratio « population urbaine / population rurale ». Hier (1960), les produits agricoles et alimentaires nécessaires à un urbain était produit par 20 ruraux. Aujourd'hui, cet urbain devrait être alimenté par 1,5 rural et, demain (2010-2020), par 1 rural. Pour maintenir le niveau d'autosuffisance alimentaire, le surplus commercialisable par producteur aurait donc dû être multiplié par 15. Il n'en a rien été et les importations de produits agricoles et alimentaires augmentent.

3. Troisième question : la productivité du capital en agriculture.

L'accroissement de la productivité du sol et du travail nécessite que les producteurs aient à leur disposition plus d'outillage agricole et de cheptel. Ces deux éléments, qui participent à la constitution du capital d'exploitation, ne se développeront que s'ils permettent, en termes d'avantages comparatifs, une rentabilité minimale vis à vis d'un investissement d'un montant similaire en secteur urbain. La productivité du capital en agriculture pose la question de la capacité des producteurs à défendre leurs intérêts au travers de leurs organisations professionnelles aujourd'hui émergentes.

4. Quatrième question : la maîtrise de la gestion de l'espace rural.

La non-reconstitution de la flore et de la faune par le raccourcissement des temps de jachère entraîne des phénomènes érosifs et un appauvrissement général de la biodiversité. Ces phénomènes peuvent être accentués par un recours, sans précaution, à la mécanisation qui implique l'essouchement des parcelles cultivées et l'utilisation de produits chimiques (engrais, pesticides, etc.) pouvant être polluants. Pratiques culturelles inadaptées au nouveau contexte et mouvements de populations génèrent un phénomène visible d'anthropisation de l'espace par la destruction massive et incontrôlée de ses ressources naturelles.

5. Cinquième question : assurer des structures d'exploitation viables.

Par le jeu des successions, les unités de production paysanne se fragmentent. De ce fait, elles s'éloignent d'une évolution vers des exploitations agricoles viables et développables, seule issue possible pour assurer un véritable développement agricole et un mieux-être des populations rurales. Cet enjeu des « structures d'exploitation » revêt une dimension sociétale incontestable avec la mise en œuvre d'une politique volontariste notamment de reconversion d'activités vers d'autres activités en milieu rural ou urbain.

La spécificité de la situation agricole des pays d'Afrique de l'Ouest réside dans l'accumulation des enjeux à relever sur une période historique très courte alors que les pays européens ont eu à réclamer ces différents problèmes sur une période de quelques siècles.

SECONDE PARTIE

QUELS DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE ?

Les travaux réalisés par Pierre Debouvry alimentent, depuis le début des années 2000, la réflexion française sur les enjeux des formations professionnelles et techniques dans le secteur agricole et le milieu rural des pays d'Afrique francophone.

Sur cette base, le ministère des Affaires étrangères conduit une réflexion sur ses orientations stratégiques et a soutenu la réalisation de nouvelles études ainsi que la création d'un réseau international d'expertise, le réseau FAR¹, chargé de développer les échanges et la production d'analyses sur les dispositifs de formation agricole et rurale. D'autres organisations participent aujourd'hui à la réflexion, l'Agence Française de Développement (séminaire international du GEFOP²) ou la FAO (ateliers sur le programme Education pour les Populations Rurales³)...

Cette seconde partie s'efforce de rendre compte, sur la base des analyses de Pierre Debouvry, de l'état de la réflexion aujourd'hui.

1/ PRENDRE EN COMPTE L'INTERDEPENDANCE ENTRE MILIEU RURAL ET SECTEUR AGRICOLE.

Si, en Afrique de l'Ouest, le milieu rural est majoritairement tourné vers la production agricole, il comporte de très nombreuses autres activités, très diversifiées :

- des activités de production en amont du secteur agricole : fabrication d'outils et de matériel, ou en aval : transformation des produits agricoles et alimentaires ;
- des activités de services liées à l'agriculture : crédit, commercialisation, transport, stockage, santé animale, conseil agricole...
- des activités de production artisanale : maçonnerie, mécanique, menuiserie, chaudronnerie, tissage, vannerie, couture, poterie, restauration...
- des activités de services : commerce, éducation, santé, administration...

Il importe toutefois de raisonner la complémentarité entre les différentes activités en milieu rural :

- il n'existe pas de « frontière » stricte entre production agricole, transformation et commercialisation des produits agricoles et alimentaires, mais aussi avec l'artisanat local et les services... la survie de l'ensemble d'une unité familiale repose sur une diversité et une complémentarité d'activités diversifiées, génératrices de revenus (pluriactivité) ;
- le développement du secteur agricole ne peut s'effectuer qu'en parallèle avec le développement des activités d'aval et d'amont (fournitures, stockage, transformation, distribution...), comme de l'ensemble des services (santé, éducation, commerce, transport, artisanat...) qui participent au maintien de la population en zone rurale ;
- enfin, il faut préparer l'ensemble des populations rurales à être les acteurs de leur développement, à prendre en charge leur avenir, et à se constituer en partenaires et interlocuteurs des différents agents économiques et des représentants de l'Etat.

¹ FAR : Formation Agricole et Rurale.

² Groupe d'Experts en FORMation Professionnelle. « *La formation professionnelle au cœur des politiques de développement* ». UNESCO, Paris, 12 novembre 2007.

³ FAO / Association pour le Développement de l'Education en Afrique. « *Atelier sur l'éducation des populations rurales en Afrique* ». FAO, Rome, Italie. 28-29 novembre 2007.

Le milieu rural se caractérise aussi par la très grande diversité de ses acteurs : producteurs et productrices agricoles, vulgarisateurs ou conseillers agricoles, commerçants, artisans, métiers des services... Le milieu rural est donc un ensemble économique, social et culturel complexe. Les unités d'exploitation familiales, centrées sur la production agricole, incluent de très nombreuses autres activités et, contrairement à l'image traditionnelle de « l'ordre éternel des champs », ces unités d'exploitation familiales connaissent des évolutions extrêmement rapides.

S'il est nécessaire de considérer séparément le développement agricole comme un concept sectoriel (secteur économique) et le développement rural comme un concept spatial, les deux éléments sont néanmoins étroitement imbriqués en termes d'emplois et d'auto emplois. Compte-tenu des caractéristiques démographiques de nombreux pays en développement, c'est aussi dans les activités non agricoles du milieu rural que pourront se développer des emplois et des auto-emplois pour les nouvelles générations.

2/ LE DIAGNOSTIC DES DISPOSITIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE AGRICOLE ET RURAL.

Par delà l'importance économique et sociale du milieu rural et du secteur agricole dans les pays en développement, la situation actuelle de l'agriculture et les spécificités du milieu rural impliquent d'imaginer des solutions novatrices.

2.1/ Un formidable besoin de formation professionnelle et technique.

Directement liées aux évolutions démographiques et à l'extension du système marchand, les conditions d'exercice du métier d'agriculteur changeront de plus en plus rapidement au cours des trente prochaines années. Ces profondes transformations seront, selon toute vraisemblance, trop rapides en regard des rythmes d'auto-adaptation et d'auto-production des savoirs par les seuls agriculteurs et agricultrices lesquels sont fondés sur des démarches expérimentales empiriques. Cette production de nouveaux savoirs est d'autant plus lente que la grande majorité d'entre eux est analphabète.

Pour répondre rapidement à l'ampleur des différents problèmes évoqués, il est indispensable que les producteurs et productrices puissent maîtriser et utiliser les connaissances scientifiques et techniques qui leur permettent, notamment pour les nouvelles générations, de suivre le rythme imposé par les évolutions en cours.

La vitesse des évolutions et la complexité des phénomènes requièrent notamment le développement des capacités d'analyse, d'anticipation, d'adaptation et d'innovation des producteurs familiaux et de l'ensemble des acteurs du milieu rural. Le développement de ces capacités passe par l'accès aux informations, l'acquisition et la maîtrise de nouvelles connaissances ajustées aux pratiques et savoirs locaux, par la mise en œuvre de nouvelles démarches de recherche participative.

Si l'éducation et la formation professionnelle sont un droit des populations, elles sont aussi une exigence économique et sociale, notamment pour les populations rurales !

2.2/ Le milieu rural cumule les handicaps au regard de l'éducation et de la formation professionnelle.

Alors que le développement de l'éducation et de la formation professionnelle et technique constituent un des leviers nécessaire au développement économique, le milieu rural et le secteur agricole se caractérisent au contraire par :

- un accès restreint à l'éducation : réseau scolaire moins dense, éloignement des écoles, proportion plus élevée de l'analphabétisme en milieu rural, faible scolarisation des filles, forte croissance démographique des cohortes d'enfants à alphabétiser...
- des conditions matérielles généralement plus difficiles : équipement médiocre, absence de matériel didactique, sureffectif des classes, absence d'internats, turn-over élevé des enseignants, conditions d'accueil plus difficiles pour les filles...
- des programmes dont les contenus sont plus orientés vers les connaissances et les compétences liées à la vie urbaine, avec des calendriers scolaires inadaptés aux cycles de vie et de production en milieu rural ;
- des langues d'enseignement qui ne sont pas les langues parlées par les populations rurales ;

- une déperdition des compétences due aux migrations.

2.3/ Des dispositifs existants de formation très dégradés ne répondant pas aux besoins.

Les systèmes de formation, mis en place au lendemain des indépendances, ont privilégié les formations longues, diplômantes, orientées vers le secteur « moderne » (secteur d'Etat et des grandes entreprises publiques ou para publiques), afin de former les personnels nécessaires à la création de l'appareil d'Etat ainsi qu'à l'encadrement des cultures de rente pour développer les exportations.

La crise des années quatre vingt dix, a entraîné l'arrêt des recrutements dans la fonction publique, et a profondément perturbé le fonctionnement de l'enseignement agricole dont les débouchés étaient quasi exclusivement orientés vers ce secteur : arrêt ou diminution des recrutements d'élèves, déflation du corps enseignant, absence de rénovation des programmes, infrastructures et équipements en voie de délabrement, absence de relations avec la demande et la recherche agronomique...

Face à l'étendue des besoins de formation des acteurs du milieu rural, les appareils éducatifs agricoles se caractérisent, d'une manière générale, par leur état de déliquescence : fragmentation entre plusieurs ministères de tutelle, cloisonnement entre niveaux différents, voire entre niveaux équivalents, absence de relations avec le système éducatif primaire, secondaire et technique, centralisation, faible proximité avec le milieu professionnel agricole et la recherche, programmes inadaptés, important déséquilibre des flux au détriment des formations professionnelles de base, sans souci d'équité ni d'efficacité, absence totale de relation avec une politique agricole nationale... il est vrai le plus souvent inexistante.

Formant plus d'ingénieurs¹ que de techniciens et très peu de producteurs et de productrices, les dispositifs de formation agricole ne répondent pas aux exigences d'un changement en profondeur du secteur agricole et du milieu rural et sont aujourd'hui en difficulté pour s'adapter aux exigences de la situation, accompagner l'insertion des jeunes comme assurer les besoins de formation continue des actifs et se redimensionner en fonction des besoins de formation. Il ne paraît pas abusif de conclure en conséquence que **cette situation entraîne des risques importants d'accentuation de l'exode rural vers les villes, elles-mêmes peu porteuses d'emplois, ainsi que des risques d'immigration vers les pays du Nord.**

Ces dix dernières années, de nouveaux acteurs de la formation sont certes apparus en milieu rural (ONG, organisations paysannes ou villageoises, organismes privés, centres de gestion...) mettant en œuvre de nouveaux dispositifs de formation : formation professionnelle continue des producteurs, des responsables de groupements de commercialisation, de crédit, appui à l'installation des jeunes... Si ces nouveaux dispositifs de formation sont généralement caractérisés par l'importance de leur insertion dans le milieu local et l'utilisation de méthodes d'éducation actives et participatives telle la formation par alternance.

Cette recherche d'adaptation aux enjeux du développement rural se heurte néanmoins à certaines limites :

- **l'insuffisance de l'éducation de base** qui conditionne à la fois la formation professionnelle des agriculteurs et leur capacité à gérer les responsabilités et les activités économiques et sociopolitiques transférées ;
- **la mise en œuvre d'actions restreintes pour des publics « ciblés »** (responsables de groupements paysans, jeunes « déscolarisés » de retour au village, conseillers...) qui ne répondent pas aux exigences de formation « de masse » ;
- **l'absence de coordination de ces actions dans le cadre d'une politique agricole nationale**, l'insuffisance de capitalisation, la faiblesse de l'évaluation globale des actions.

¹ Une année d'étude d'ingénieur coûte l'équivalent du coût de scolarité annuelle d'une classe de 50 enfants dans le primaire (IREDU, Georges SOLAUX)

3/ « REFONDER » LES DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE.

Pour assurer le développement humain des Nations, notamment en Afrique de l'Ouest, la formation professionnelle agricole et rurale constitue une nécessité si l'on ne veut pas voir croître le nombre des exclus et leur marginalisation dans une économie mondiale en transformation rapide. Si un effort rigoureux n'est pas accompli pour conjurer ce risque, certains pays, voire certaines sous régions, seront en passe de constituer des poches de misère, de désespoir ou de violence que de toute évidence la seule assistance humanitaire ne saurait résorber.

Les travaux conduits au sein des Stratégies Nationales de Formation Agricole et Rurale dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest ont mis en évidence l'exigence des réorientations générales suivantes :

1. **recentrage du dispositif de formation sur les producteurs et productrices** au travers de dispositifs de formation post primaire et de formation de ces publics engagés dans un processus de dévolution et capables de former rapidement une masse critique nécessaire à la transformation de la profession ;
2. **rééquilibrage des flux** des différentes catégories sur la base du recentrage précité ;
3. **régionalisation du dispositif** pour faciliter son intégration dans le cadre des mesures de décentralisation ;
4. garantie de **pérennisation du financement** des nouveaux dispositifs par la mise en place de fonds à gestion paritaire et indépendante du budget de l'État ;
5. redéfinition des **contenus d'enseignement** prenant en compte l'exploitation agricole dans son environnement global et ses logiques d'évolution.

On peut noter des points de convergence dans les réflexions en cours :

- **réorganisation des formations diplômantes sur la base des cursus académiques** [CAP (équivalence BEPC), Brevet de Technicien, Bac pro (équivalence Bac)] et prise en compte des orientations nouvelles pour les formations du supérieur (Bac+ 3, + 5 ou + 8) ;
- **recherche de mesures favorables à l'émergence d'un sous secteur privé** de formation agricole sous des formes à définir ;
- constat d'impossibilité d'assurer une « formation de masse des producteurs » (plusieurs dizaines de milliers par an) à partir de centres de formation et, par contre, intérêt pour **des formules de type « réseau »** telles que celles développées dans le programme expérimental des Centres de Métiers Ruraux (Cote d'Ivoire) ou des CLCOP (Sénégal) ;
- nécessité de viser en priorité pour ces « formations professionnelles de base et de masse » un **public alphabétisé post primaire**, dont les effectifs sont appelés à progresser rapidement avec les programmes « *Education Pour Tous* ».

L'impact des démarches engagées dépend largement de la capacité des membres du dispositif à conduire un **processus de construction sociale**, ce qui suppose :

- l'identification préalable des différents **groupes et sous-groupes d'acteurs** concernés au niveau régional et national ;
- Une capacité d'**intermédiation** pour faciliter l'émergence de consensus intra groupe puis inter groupes.

L'impérieuse nécessité de refonder l'agriculture familiale à l'aune des défis du nouveau siècle s'inscrit dans l'urgence. Elle suppose une **politique des structures des exploitations et de préparation des différents groupes d'acteurs** dans le prolongement des programmes nationaux « *Education Pour Tous* » devant permettre l'accès au primaire de tous les enfants, notamment ceux d'origine rurale. Le poids démographique et économique des populations concernées dans chacun des pays lui confère une incontestable dimension sociétale.

Une telle refondation requiert réflexions et aides, appuis conjoints et coordonnés de la part des coopérations bi et multi latérales. Elle exige également **qu'elle s'inscrive dans une stratégie nationale, arrêtée d'accord parties par tous les groupes d'acteurs, elle-même procédant d'une loi d'orientation agricole.**

5/ DES ELEMENTS D'ORIENTATION.

Des études et analyses effectuées ces dernières années, mais aussi des débats récents notamment au sein du réseau Formation Agricole et Rurale entre acteurs de la formation professionnelle et technique (responsables des administrations d'Etat, des organisations professionnelles, des organisations non gouvernementales, enseignants et formateurs) nous pouvons aujourd'hui déduire quelques éléments d'orientation pour la mise en œuvre de dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale.

5.1/ Professionnaliser la grande majorité des acteurs.

Pour répondre aux enjeux de développement, les sociétés rurales doivent se « professionnaliser », c'est à dire passer de l'état de société paysanne à celle d'un ensemble d'exploitants agricoles familiaux, organisés pour défendre et gérer leurs intérêts dans tous les domaines : insertion dans l'économie marchande nationale et internationale, contrôle des importations agro-alimentaires, participation aux travaux d'élaboration du code foncier et d'aménagement du territoire, participation à la mise en œuvre d'une politique de structures des exploitations et de crédit, intégration dans les instances régionales de développement, participation à la définition et à la gestion des dispositifs de formation professionnelle et technique, agricole et rurale.

Les nouvelles générations devront conduire une difficile transformation des unités paysannes de production pour les adapter aux exigences du contexte émergent, remettant en cause une bonne part des fondements des systèmes traditionnels de production. **Le grand défi du secteur agricole, pour les prochaines années, sera de préparer ses forces vives, et plus particulièrement sa jeunesse, à la conduite de ce processus de transformation des structures d'exploitation** posant également le problème, nouveau pour les pays, d'une massification de la formation des jeunes et des ménages ruraux en articulation avec les dispositifs d'éducation de base.

5.2/ Etre partie intégrante d'une politique nationale de développement rural.

Cette refondation des dispositifs de formation professionnelle requiert qu'elle s'inscrive dans une stratégie nationale, négociée et arrêtée par tous les groupes d'acteurs, s'inscrivant elle même dans une loi d'orientation agricole prenant en compte, de manière cohérente, les interventions complémentaires en faveur des exploitations familiales dans les différents domaines suivants :

- les structures de production (accès au foncier, remembrement, aménagement...),
- l'organisation des marchés intérieurs et les relations commerciales internationales,
- l'accès aux intrants et au crédit,
- l'organisation des producteurs,
- l'organisation de structures d'appui en matière de recherche, de vulgarisation et de conseil appliquées à la production familiale,
- l'aménagement du territoire...

5.3/ Former à l'analyse et à la vie citoyenne autant qu'à l'utilisation de techniques.

Pour gérer la complexité des procès de production, les membres de l'unité d'exploitation familiale doivent acquérir tout à la fois :

1. des connaissances scientifiques et des compétences techniques pour qu'ils puissent maîtriser les évolutions techniques de la production, de la transformation, de la commercialisation des produits agricoles et alimentaires (mécanisation, fertilisation, lutte phytosanitaire, comptabilité...) comme les évolutions des exigences et des normes du marché (commercialisation, qualité des produits...),
2. des capacités d'analyse et de diagnostic (technique, économique, commercial, organisationnel, comptable, fiscal, social...) mais aussi de gestion pour adapter les systèmes de production aux évolutions de l'environnement et assurer un outil de production viable, développable et reproductible à l'avenir,
3. une formation citoyenne pour participer à la vie sociale, à la construction d'une démocratie décentralisée, à la gestion raisonnée des ressources naturelles et lutter contre les pandémies...

5.4/ Rapprocher les lieux de formation des lieux de production et de vie.

La formation professionnelle agricole et rurale n'est pas seulement qu'un outil d'une politique économique et sociale, elle est aussi **une construction sociale qui s'élabore entre les différents acteurs du milieu rural**, participant à l'élaboration de visions et d'objectifs partagés. La formation professionnelle rurale est un lieu où se croisent les objectifs, les représentations, les stratégies des élèves, de leurs parents, des professionnels agricoles, artisans ou des services, des collectivités territoriales, des formateurs, des administrations de l'Etat... Ce qui nécessite la participation de l'ensemble de ces acteurs aux orientations et à la gestion des dispositifs de formation (conseil d'administration, de centre...) et implique que les établissements aient une autonomie administrative et financière.

Dans la formation elle-même, il importe de rapprocher la formation de l'exercice des métiers et des conditions de vie, ce qui implique :

- de favoriser l'alternance entre production et formation afin de permettre au plus grand nombre de personnes de concilier les exigences de l'activité économique et familiale (notamment pour les femmes) avec celles de la participation à la formation,
- de réaliser les sessions au plus près du public, dans des locaux où celui-ci a coutume de se rendre (le formateur se déplace vers le formé), si possibles « valorisants » notamment parce qu'ils peuvent être associés à une image de « professionnalité » (coopérative, centre de gestion...),
- de faire intervenir des professionnels en exercice, en utilisant toutes les ressources du milieu local (agriculteurs, agricultrices, techniciens et conseillers agricoles, artisans, commerçants, responsables professionnels...).

5.5/ Centrer la formation sur les situations et projets professionnels des publics.

Auprès de publics peu qualifiés et pas nécessairement motivés par la participation à une formation, **c'est l'objectif de formation centré sur le projet professionnel qui est susceptible de créer le « besoin de formation »**. En effet, le projet professionnel induit, sinon une demande, du moins l'adhésion à la formation. Ce n'est donc pas nécessairement la « demande » préalable des participants à la formation qui est un gage de leur adhésion à la formation, d'autant que cette « demande », quand elle est formulée (ce qui n'est pas toujours le cas) est fondée sur des représentations de la formation elle-même ou des avantages que l'on est susceptible d'en tirer.

Par suite de parcours scolaires antérieurs difficiles, ou d'un sentiment d'échec, les publics peu qualifiés privilégient « l'expérience pratique de terrain » contre les « formations théoriques et abstraites ». En conséquence, la proposition d'objectifs en lien étroit avec les situations professionnelles des publics, les problèmes et difficultés rencontrés, doit permettre la négociation d'alternatives de formation et l'intervention active du public dans la formation.

Les projets professionnels doivent s'inscrire dans la réalité de la situation économique et sociale des participants, c'est à dire que, dans les pays en développement, il s'agira souvent de micro entreprises de production, de transformation de produits agricoles, ou de services. Si la maîtrise de nouveaux savoirs ou savoir faire techniques peuvent être importants dans la conduite de ces projets, la maîtrise des aspects économiques (comptabilité et gestion d'entreprise) seront vraisemblablement déterminants.

Des réponses aux projets individuels, particuliers, des producteurs peuvent être élaborées dans le cadre d'un dispositif de formation ce qui exige des formateurs connaissant bien le milieu rural et ses activités, travaillant en étroite relation avec les professionnels.

5.6/ Diversifier les dispositifs et en assurer la cohérence dans un cadre partenarial.

Pour répondre tout à la fois à l'exigence d'une formation de masse pour des publics extrêmement hétérogènes (agriculteurs et agricultrices, jeunes adultes, agents de développement, artisans...), selon des modalités adaptées à chacun de ces publics et aux situations locales particulières, il faut mettre en place des dispositifs de formation professionnelle extrêmement diversifiés (apprentissage, formation technique, formation professionnelle continue, formation alternée...), faisant appel à toutes les initiatives, publiques, associatives, professionnelles et privées.

Compte tenu de l'ampleur des questions à résoudre (diversité des publics, formation de masse, adaptation des formations aux conditions locales, gestion prévisionnelle rigoureuse des ressources

humaines et des fonds publics, coûts maîtrisés...) seules des interventions également d'origines très diversifiées semblent aujourd'hui susceptibles de répondre à ce défi : interventions de l'Etat, d'organisations non gouvernementales, d'associations de parents, de groupements de base, d'organismes professionnels...

Avec la multiplication des organismes, des intervenants, comme des modalités de formation (apprentissage, formation par alternance, formations courtes, enseignement technique...), se pose le problème de la cohérence globale du dispositif de formation professionnelle et technique agricole et rural. **Le rôle de la puissance publique est d'assurer cette cohérence** par la définition des orientations générales de la politique éducative, la garantie de l'accessibilité au savoir pour tous, l'agrément des organismes et des cursus, l'évaluation de la qualité et la certification des formations dispensées et la collation des diplômes.

Ces orientations exigent un développement des partenariats entre l'Etat et les organisations professionnelles agricoles, mais aussi avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du milieu rural (associations, ONG, collectivités territoriales...).

5.7/ Assurer des financements pérennes.

La mise en place d'un dispositif de formation professionnelle en milieu rural, s'adressant à un grand nombre d'acteurs, nécessite la mise en place d'un dispositif pérenne de financement. Si se développent aujourd'hui des fonds de formation professionnelle, assis généralement sur les masses salariales du secteur formel, ces fonds sont déjà pour partie utilisés pour le secteur urbain non formel. Il semble peu probable qu'ils puissent également alimenter la formation professionnelle en milieu rural compte tenu de leur assise restreinte et de l'ampleur des besoins en zone rurale, ce qui pose en conséquence l'existence de sources spécifiques de financement.

Si la formation professionnelle initiale relève généralement des responsabilités de l'Etat et donc de ses financements, la formation professionnelle continue est fréquemment financée par le biais de fonds spécifiques au titre de la modernisation du secteur économique. Dans de nombreux pays en développement, il n'existe souvent pas ni formation professionnelle agricole initiale ni continue ; l'insertion professionnelle se faisant par apprentissage familial et par dévolution progressive des responsabilités. Dans cette situation, la tentation pourrait être grande de faire financer également la création ou la rénovation de la formation professionnelle initiale par les fonds de la formation continue.

Enfin, la gestion des fonds de formation est généralement tripartite (Etat, employeurs, salariés). Dans le secteur rural cette répartition n'a pas beaucoup de réalité compte tenu de l'ampleur du système informel. Par contre, devraient être associées les organisations professionnelles représentatives des différentes formes d'agriculture, comme des différents acteurs du secteur rural.

5.8/ Adapter la pédagogie.

Face à un public peu qualifié, pas nécessairement demandeur, il convient de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques :

- centrées sur la capacité des producteurs et productrices à analyser leur situation, à clarifier leur projet et ses objectifs pour maîtriser leur développement,
- partant de l'expérience concrète des personnes en formation, de « situation problèmes », sans s'y enfermer toutefois afin de pouvoir développer des cadres d'analyse plus généraux,
- utilisant des situations pédagogiques, variées, appropriées aux publics, mais aussi aux objectifs et aux contenus de formation,
- alternant les modes d'intervention en conservant une cohérence globale de la formation, une ligne directrice clairement identifiable, connue et négociée avec le public,
- en fonction des types de public, utiliser un langage adapté utilisant une langue locale ou internationale,
- tenant compte des caractéristiques du public (âge, sexe, origine, type de production, statuts sociaux...), les ruraux ayant notamment une relation étroite avec les différents types de productions agricoles et de métiers.

5.9/ Assurer les complémentarités entre formation professionnelle, enseignement technique et supérieur.

Si la réflexion sur la formation professionnelle et technique, agricole et rurale, doit être conduite en fonction des impératifs de formation des premiers concernés, les producteurs et productrices, il importe néanmoins d'assurer la cohérence du système global de formation agricole et rural entre :

- formation professionnelle initiale et continue, en lien avec l'exercice des métiers et l'insertion sociale et professionnelle ;
- enseignement technique, préparant notamment des cadres moyens de la vulgarisation et du conseil, et les formateurs du dispositif de formation professionnelle ;
- et enseignement supérieur agronomique chargé de la formation d'ingénieurs aptes à conduire des analyses systémiques du milieu rural mais aussi à former les enseignants et les spécialistes d'ingénierie des dispositifs de formation professionnelle et technique dont auront besoin les Etats, les établissements de formation, les organisations professionnelles...

En milieu rural, les différentes exigences de la refondation des dispositifs de formation professionnelle et technique pourraient être mises en œuvre dans des « centres de ressource et de formation rurale » (ingénierie, animation, documentation et de formation) chargés des activités d'ingénierie de formation et pédagogique, de production de documents de références, de l'organisation, de l'animation et du suivi des dispositifs de formation de base, de la formation continue des formateurs d'équipes mobiles, et qui pourraient également assurer des formations techniques initiales (BTA et BTSA). Les sessions de formation professionnelle de base devraient se faire, elles, au plus près des populations rurales, avec des équipes mobiles capables à la fois de faire un diagnostic concerté des besoins de formation avec les populations, d'animer les sessions en s'appuyant sur les compétences locales, en utilisant autant que faire se peut des locaux existants.

A l'issue de cette analyse et de ces constats, l'éducation et la formation professionnelle et technique de la grande masse des jeunes ruraux apparaissent comme un des impératifs d'une politique de développement et de lutte contre la pauvreté. En cohérence avec les différents éléments d'une politique de développement rural, l'éducation et la formation professionnelle et technique doivent accompagner le changement par la promotion d'activités génératrices de revenus et de croissance en milieu rural, mais aussi accroître les chances de réussite pour ceux qui s'installeront en zone urbaine.

REFERENCES

- DEBOUVRY Pierre, communication à l'atelier « *Formation de masse en milieu rural - atelier pour l'Afrique subsaharienne - Eléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale* ». Ougadougou. 2005. http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/debouvry.pdf et diaporamas http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/snfar1.pdf ...
- DEBOUVRY Pierre, communication à l'atelier ACRA / FAO « *L'Education pour les Populations Rurales (EPR) dans le cadre d'une approche à la sécurité alimentaire fondée sur le droits de l'homme - Une perspective participative dans la lutte contre la pauvreté.* ». Rome. 2006.
- DEBOUVRY Pierre, communication au séminaire sous-régional sur la formation et le conseil pour la promotion des exploitations familiales rurales. Saint Louis. 2007. http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/actes.pdf
- Plus études SNFAR... Références ?
- FUSILLIER Christian. « *Etude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation professionnelle agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne* ». IRAM. Décembre 2004. http://www.agropolis.fr/formation/biblio/2005_rapport_final_IRAM.pdf
- Groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale. « *Résultat des travaux* ». Ministère des Affaires Etrangères / Direction générale de la Coopération Internationale et du Développement. Mai 2007. http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2007_rapport_final_eco_formation.pdf
- Groupe de travail MAE / MAP « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international* ». Rapport final. Novembre 2002. http://www.agropolis.fr/formation/biblio/Document_1_Bibliothèque.doc
- Ministère des Affaires Etrangères / Direction générale de la Coopération Internationale et du Développement. « *La coopération française face aux défis de l'éducation en Afrique : l'urgence d'une nouvelle dynamique* ». Rapport du comité de réflexion stratégique sur la coopération éducative. Mai 2007. http://www.agropolis.fr/formation/pdf/mae_dgcid_mai07.pdf
- WALTER Richard, GAURON André. « *Les mécanismes de financement de la formation professionnelle dans 5 pays de l'Afrique subsaharienne* ». Ministère des Affaires Etrangères / Direction générale de la Coopération Internationale et du Développement. Janvier 2006. http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2007_rapport_final.pdf